



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2836
9 décembre 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Crise énergétique

L'État veut nous mettre au pas



PHOTOS LO ET DR

Retraites
**Une attaque
contre tous
les travailleurs**

Page 3

Santé
**Une crise
qui n'a rien
d'inédit**

Page 14

Iran
**La révolte
contre le régime
ne faiblit pas**

Page 8

Leur société

- Retraites: le gouvernement promet du sang et des larmes 3
- Face à l'inflation: profits ou pas, augmenter les salaires 3
- Portefeuilles ministériels: gonflés à bloc 3
- Coupures d'électricité: faux prétextes et vrais responsables 4
- Écowatt: souriez, on coupe! 4
- Éoliennes: moulins à vent et à profits 4
- Macron à Washington: impérialistes petits et grands 5
- Loi sur l'immigration: démagogie antimigrants et mesures propatronales 5
- Roussel: pour l'unité... avec les patrons 5
- Éducation nationale: toujours moins de remplaçants 6
- Collège Rimbaud Aubergenville: manque d'AED 6
- Délestages: l'école n'est pas prioritaire 6
- Péages: racket légal 6
- Médecins en grève: la santé parent pauvre 7
- Levothyrox: le voile se lève 7
- Recherche médicale: à votre bon cœur... 7
- Centrale de Cattenom: course au profit et arrêt des réacteurs 11
- Airbus: petits pots-de-vin et gros contrats 11
- SCAF: défense nationale, défense du capital 11

Dans le monde

- Iran: un pays en ébullition 8
- Maroc: manifestation contre la vie chère et la répression 8
- OTAN-Russie: la sanction par le pétrole? 9
- Course aux armements: l'accélération 9
- TotalEnergies: permis de piller et de polluer 10
- Sénégal: les travailleurs face à la flambée des prix 10
- Palestine: liberté pour Salah Hamouri! 10
- Argentine: mort d'une Mère de la place de Mai 16
- États-Unis: les démocrates contre la grève des cheminots 16

Dans les entreprises

- SNCF: la grève massive des contrôleurs 12
- Gare Saint-Lazare 12
- SNCF - Beauvais 13
- Chauffeur licencié 13
- AXA 13
- Lyon - Perrache 13
- Hôpital en crise: une « situation complètement inédite »? 14
- CHU de Dijon 14
- Sanofi - Marcy L'Étoile 15
- Sanofi - Amilly 15

Lutte ouvrière

- Le congrès 16

Crise énergétique: le gouvernement veut nous faire marcher au pas

Le gouvernement l'a annoncé: si nécessaire, cet hiver, il coupera l'électricité deux heures le matin ou le soir. Cela pourra concerner jusqu'à quatre millions de personnes. Y échapperont, nous dit-on, hôpitaux, pompiers, commissariats et entreprises dites sensibles. En revanche, les autres entreprises, les écoles, les transports et le téléphone seraient concernés.

La menace est-elle réelle? Est-ce un coup de pression gouvernemental pour forcer la population à baisser sa consommation? L'un n'empêche pas l'autre.

En tout cas, le message politique est clair: si vous ne faites pas assez d'efforts, si vous ne réduisez pas votre consommation d'électricité et ne baissez pas votre chauffage à 19°, eh bien, vous n'aurez plus le choix, on vous coupera le courant! Ça s'appelle mener la population à la trique.

Ministres et journalistes aux ordres le répètent en boucle: au signal orange d'EcoWatt, il faut moins consommer. Et à vous d'obéir! Si vous ne le faites pas, vous serez plongés dans le noir et le froid, sans téléphone et avec vos enfants sur les bras, car les écoles seront, elles aussi, fermées. En espérant que vous ne serez pas coincés dans un ascenseur, ou dans un méga-bouchon car il n'y aura plus de feux de circulation...

Comme lors de la crise sanitaire, il y a deux ans et demi, le gouvernement appelle à la mobilisation. Et si nous ne sommes pas volontaires et ne nous imposons pas, nous-mêmes, les sacrifices nécessaires, ce sera la contrainte et l'autoritarisme.

Lors du Covid, il fallait obtempérer sans rechigner aux ordres de confinement aussi contradictoires qu'absurdes: ne pas sortir de chez soi le week-end, mais aller travailler la semaine, par exemple. Tous ceux qui ont écopé d'une amende parce qu'ils promenaient leur chien à plus d'un kilomètre de chez eux en savent quelque chose. Quant aux travailleurs de la santé qui ont perdu leur gagne-pain parce qu'ils n'étaient pas vaccinés, ils continuent de payer cette politique autoritaire aujourd'hui.

Malgré l'incurie et l'aberration de leur politique sanitaire, le gouvernement et les préfets sont très satisfaits de l'expérience de confinement, car l'essentiel pour eux était que la population obéisse sans se révolter.

C'est le fond de toute leur politique: que les

classes populaires obéissent à leurs décisions au doigt et à l'œil. Alors, ils nous diront bientôt combien faire de lessives par semaine et à quelle heure. Ils nous autoriseront ou non à nous servir du four ou à nous chauffer un peu plus, etc.

Ce ne sont pas les inquiétudes ou les intérêts des petites gens qui guideront le gouvernement pour décider des coupures d'électricité, c'est la continuité des affaires.

La bourgeoisie, à la tête des grandes entreprises, est déjà en train de plaider sa cause auprès des préfets, voire des ministres, et la liste des entreprises exemptées de l'effort national s'allonge. Parions que les grandes entreprises les plus consommatrices d'électricité seront protégées pour continuer à produire leurs profits!

Les classes populaires, les travailleurs, les petites gens, eux, n'ont jamais leur mot à dire. Ils sont les premiers touchés par la crise énergétique car c'est d'abord sur eux que pèse l'explosion du prix de l'énergie. Et en plus de cela, les leçons de morale, les appels au civisme et aux sacrifices sont encore pour eux! Pendant ce temps, les plus riches feront tourner plein pot des groupes électrogènes pour alimenter leurs palaces et disposer de tout leur confort habituel.

Pour une fois, le gouvernement peut dire qu'il planifie et organise, oui! Il n'est pas capable de planifier la production d'électricité pour répondre aux besoins de la population, alors il planifie les coupures, la pénurie et le rationnement.

Lors de la crise sanitaire, il manquait masques, blouses et gants, mais le gouvernement planifiait nos heures de sortie. C'est comme cela pour tout.

Le gouvernement est incapable de faire en sorte que tout le monde ait un travail, mais il organise très scientifiquement et rationnellement la baisse des indemnités chômage et le report de l'âge de départ à la retraite.

Il planifie le retour vers le passé, vers la misère et la précarité. Et s'il décidait de faire la guerre et sonnait la mobilisation générale de la jeunesse, eh bien, là encore, il ne laisserait le choix à personne.

Seuls les travailleurs peuvent remettre de l'ordre dans ce chaos: en se battant pour imposer que l'économie et la société soient organisées en fonction des besoins de la population.

Nathalie Arthaud



DE G. A. D. : ECOWATT ET MAISON-FACILE.COM

Retraites : le gouvernement promet du sang et des larmes

À peine la réforme de l'Assurance chômage votée, le gouvernement s'attaque aux retraites. Le texte du projet de loi doit être présenté par Élisabeth Borne le 15 décembre.

Dès le 3 de ce mois, Borne et Macron sont apparus à la télévision et dans la presse nationale pour préparer les esprits à un âge de départ à la retraite repoussé à 65 ans. Il s'agit d'une attaque considérable contre tous les travailleurs.

D'après la Première ministre, l'âge légal de départ à la retraite passerait ainsi, progressivement mais très rapidement, de 62 à 65 ans d'ici 2031. Le gouvernement est tellement pressé que la réforme s'appliquerait dès l'été 2023, et concernerait

l'ensemble des travailleurs nés dès le deuxième semestre 1961. Enfin, les travailleurs concernés par les « régimes spéciaux » seraient affiliés au régime général des retraites. Le prétexte asséné est que les caisses de retraite sont de plus en plus déficitaires, du fait du vieillissement de la population. La réforme serait donc une mesure indispensable pour « ramener le système à l'équilibre dans les dix ans », selon Borne, quand ce ne serait pas « le seul levier pour sauver le

système par répartition », comme l'a affirmé Macron.

On ne peut qu'être frappé par cet étalage de mauvaise foi. Le gouvernement sort régulièrement depuis des années des centaines de milliards pour subventionner les capitalistes, allant du fameux « quoi qu'il en coûte » aux augmentations du budget militaire. La réforme des retraites est donc bel et bien un choix de classe, une mesure supplémentaire pour faire payer la crise économique aux travailleurs, tout en permettant aux profits de continuer leur ascension. Le système par répartition, que le gouvernement dit vouloir préserver, n'est d'ailleurs

Face à l'inflation : profits ou pas, augmenter les salaires

Le nom donné par le gouvernement à ce qui ne serait finalement qu'une nouvelle prime, le « dividende salarié », recèle un double piège. Ce nom veut évoquer un possible « partage de la valeur » entre patronat et travailleurs.

Le nom « dividende salarié » charrie implicitement l'idée que si les patrons ne font pas de bénéfices, il serait normal pour les travailleurs d'en « partager » les pots cassés.

Cette idée est particulièrement nocive car elle vise à faire croire aux travailleurs que les actionnaires d'une entreprise et les salariés qui en produisent toute la richesse devraient fatalement partager le même sort, voire la même galère en cas de baisse des profits de ladite

entreprise. Or, alors même que les grandes entreprises ont dégagé des profits record en 2022, elles prétextent déjà leur incertitude face à l'avenir pour ne pas lâcher, actuellement, les augmentations de salaire qu'exigent bien des travailleurs face à la hausse des prix. Accepter l'idée d'une communauté d'intérêts entre salariés et actionnaires serait un jeu de dupes. Si des groupes, voire des secteurs entiers de l'économie, devaient être affectés dans les mois à venir

par les conséquences de la crise qui s'aggrave, les travailleurs n'en seraient pas responsables. Ce ne serait que le retour de bâton d'un jeu auquel tous les capitalistes participent et dont ils tirent leurs milliards passés et actuels. À l'origine de ces milliards, il y a les travailleurs sans lesquels rien ne serait produit, rien ne fonctionnerait, rien ne tournerait. Dans le système capitaliste, les travailleurs n'ont jamais leur mot à dire dans la manière dont les patrons gèrent leur entreprise ou même l'économie, choisissent telle production, tel marché ou tel débouché, la voiture électrique contre le moteur thermique par exemple. Alors, ils n'ont pas à accepter d'être co-responsables de la catastrophe à laquelle les mènent ces derniers, et donc solidaires des pertes éventuelles de leur entreprise.

Les travailleurs n'ont que leur salaire pour vivre, contrairement aux capitalistes. Quels que soient les soubresauts d'une économie chaotique et aberrante, gérée en dépit du bon sens, les travailleurs ont besoin de vivre et sont légitimes pour imposer, quoi qu'il arrive, des salaires qui permettent de vivre dignement.

Marlène Stanis



En 2020, contre la réforme des retraites.

pas plus juste que d'autres. La classe capitaliste s'enrichit par l'exploitation des travailleurs pendant toute leur vie : cela devrait donc être à elle de payer intégralement les retraites, et non à d'autres travailleurs, par leurs cotisations, comme c'est le cas aujourd'hui.

Dans un contexte de hausse des prix et de chômage, où la pauvreté augmente, la réforme des retraites ne fera qu'appauvrir brutalement des millions de travailleurs. Ceux qui partiraient plus tard et avec une espérance de vie diminuée ne seraient pas les seuls attaqués. En effet, le taux d'emploi de la tranche des 55 à 64 ans est actuellement de seulement 56 %, car les patrons veulent de la chair fraîche. En repoussant l'âge de départ, la

réforme condamnerait des millions de travailleurs à attendre la retraite trois ans de plus, en vivant d'allocations chômage diminuées par la récente réforme, puis de minima sociaux.

En 2019, Macron et son gouvernement avaient déjà tenté d'imposer une réforme du système de retraite. Ils s'étaient heurtés à une grève d'ampleur dans plusieurs entreprises, dont la SNCF et la RATP avaient été le fer de lance. Celle-ci s'était poursuivie pendant plus de deux mois, de décembre 2019 à février 2020, obligeant le gouvernement à ajourner son attaque au début de la pandémie. La nouvelle réforme qu'annonce Borne appelle à nouveau une résistance déterminée de la classe ouvrière.

Thomas Baumer

Portefeuilles ministériels : gonflés à bloc

Le patrimoine déclaré des ministres de Macron vient d'être publié par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). Sur les 41 membres du gouvernement, vingt sont millionnaires.

Le plus riche est Franck Riester, chargé de relations avec le Parlement, dont le patrimoine s'élève à 10,24 millions d'euros. Outre son mandat, il est à la tête du groupe automobile Riester et possède pour 3,85 millions de biens immobiliers. Viennent ensuite Éric Dupond-Moretti, qui, entre biens immobiliers et joujoux de luxe, a déclaré 4,5 millions d'euros ; puis Agnès Pannier-Runacher (2,68 millions d'euros), dont l'argent paternel a été placé entre des

assurances-vie pour ses enfants, des biens immobiliers et des placements rentables ; puis Élisabeth Borne, qui déclare 1,67 million, etc.

Tous, même les derniers de la liste dont le patrimoine tourne autour du million d'euros, sont à des années-lumière des Restos du cœur. Mais tous aussi sont unanimes pour refuser aux travailleurs les augmentations de salaire indispensables, condamner les chômeurs au pain sec et dégrader encore plus le système des retraites.

Un gouvernement de nantis au service des riches, ce n'est pas un scoop mais l'étalage de leur richesse a de quoi donner la rage.

M. L.



Coupures d'électricité : faux prétextes et vrais responsables

Le gouvernement a rendu public, jeudi 1^{er} décembre, le détail de son plan concernant de possibles « délestages tournants » à partir du mois de janvier. Ces coupures, qui pourraient toucher jusqu'à 4 millions de personnes en même temps, concerneraient 60 % de la population.

La seule chose que la circulaire d'Élisabeth Borne organise est la possibilité de délestages, de coupures d'électricité pouvant aller jusqu'à 2 heures et pratiquées entre 8 et 13 heures et entre 18 et 20 heures. La campagne du gouvernement en la matière est très simple : pour éviter ces coupures, il faut que la population se prive par anticipation. Si même elles avaient lieu cet hiver, ce serait donc la faute des ménages et des classes populaires qui n'auraient pas fait les « bons gestes ». À l'inverse, si les coupures n'ont finalement pas lieu, le gouvernement pourra s'en attribuer le mérite car il aura bien géré la situation en amont !

Cela fait des mois que le spectre d'éventuelles coupures d'électricité plane sur l'hiver à venir, et les médias ne se privent pas d'annoncer une accumulation de catastrophes dans ces circonstances. Gens bloqués dans les transports, les ascenseurs, embouteillages monstres, etc. Il pourrait n'y avoir même plus la possibilité de téléphoner – et le 112, le seul numéro qui restera accessible pour les urgences, n'est prévu que pour un nombre limité d'appels. Mais si le gouvernement n'est pas avare de diffusions de scénarios catastrophe, son plan revient à dire : à chacun de se débrouiller comme il le peut pour ne pas se mettre en difficulté !

Si de telles coupures d'électricité ont effectivement lieu cet hiver, ce sera d'abord le résultat de la politique menée depuis des années par EDF et l'État. Car, au-delà de ces derniers mois, la logique de l'État consiste à faire toutes les économies possibles sur la population et sur les services utiles. C'est une politique irresponsable et à courte vue, poursuivie par les gouvernements successifs, pour dégager des milliards qui vont se déverser dans les caisses des grandes entreprises.

La campagne actuelle de préparation de la population aux coupures d'électricité est un écran de fumée qui vise, dans l'immédiat, à masquer l'incurie et l'absence de moyens investis par l'État et EDF sur le long terme, et à en rejeter la responsabilité sur la population et ses supposées mauvaises habitudes.

Marlène Stanis

Ecowatt : souriez, on coupe !

Des messages expliquant les gestes qu'il faudrait faire pour éviter les coupures électriques sont diffusés dans les médias. Ils s'inscrivent dans le cadre de la campagne pour préparer la population à payer l'incurie de l'État dans sa gestion des centrales électriques.

Assortis d'un slogan, « *Je baisse, j'éteins, je décale* », on voit dans ces clips des mains qui éteignent la lumière en quittant la pièce, d'autres qui baissent ou programment des radiateurs, d'autres mains encore qui décalent aux heures creuses le lancement de leur machine à laver. À la radio, des responsables d'infrastructures publiques, tel qu'un gymnase municipal, expliquent que la température va être diminuée cet hiver.

Le gouvernement espère peut-être que cette campagne l'aidera à se dédouaner en cas de coupures. Avec son titre « *chaque geste compte* », cette campagne voudrait faire croire que tout dépend des comportements individuels. Le bon fonctionnement d'un réseau électrique comportant cent mille kilomètres de lignes à haute tension,

des milliers de transformateurs, et alimenté par plusieurs dizaines de réacteurs nucléaires, des barrages et des parcs d'éoliennes, ne relève évidemment en rien des choix des consommateurs. Il relève entièrement d'une politique d'État.

D'autre part, tous les gestes préconisés dans ces clips sont ceux que la population fait déjà, et depuis longtemps. Même sans parler des millions de gens qui sont obligés de vivre dans le froid tous les hivers depuis des années, qui s'amuse à laisser la lumière allumée ? Qui ne calcule pas comment diminuer le chauffage ou comment utiliser les heures creuses ? Peut-être que le seul effet de cette campagne est d'achever de convaincre les travailleurs que le gouvernement vit sur une autre planète.

Thomas Baumer

Éoliennes : moulins à vent et à profits

Depuis le 5 décembre les députés examinent un projet de Loi sur les énergies renouvelables. Il vise à faciliter l'installation d'éoliennes et de panneaux solaires pour permettre de faire passer, d'ici quelques décennies, de 20 à 40 % la part d'énergies dites renouvelables dans la consommation du pays.

Alors que la gauche avait jusque-là systématiquement voté contre le gouvernement, le contraignant à s'appuyer sur la droite ou à utiliser le 49.3, Macron compte cette fois-ci sur le soutien des députés du PS, des écologistes, voire d'une partie de LFI.

Les députés de gauche se réjouissent de cette situation qui va leur permettre, disent-ils, de démontrer le sérieux de leur engagement écologique et leur sens de l'intérêt général, un vocabulaire qui, pour eux, a toujours été synonyme de ralliement au gouvernement en place. La droite et l'extrême droite en profitent, elles, pour défendre une conception de l'écologie d'une grande simplicité : « *Pas dans mon jardin !* » Quant au reste, rien ne leur

semble plus beau qu'un terrier, un barrage géant ou une centrale nucléaire pourvu qu'ils crachent du profit.

Ces péripéties ne doivent pas masquer l'habituel tour de passe-passe. Alors que l'humanité est confrontée à une crise écologique, au moment où même les gouvernements des pays riches annoncent des pénuries d'énergie, la préoccupation principale reste de faciliter les affaires de quelques capitalistes et cette loi n'annonce pas l'ombre d'une solution aux réels problèmes énergétiques. Même quand ils parlent d'énergies propres, la classe capitaliste et ses gouvernements se lancent les yeux fermés à la recherche du profit rapide, sans le moindre esprit de responsabilité. La seule certitude est que les États



En Camargue.

débloquent des crédits et que la nouvelle loi va faciliter les installations de champs d'éoliennes et de panneaux solaires, tout en privant les collectivités locales de tout droit de regard.

Comme pour les autres formes d'énergie, thermique, hydroélectrique ou nucléaire, l'État va pouvoir attribuer marchés et subventions loin des yeux du

public. Les profits afflueront, ou pas, mais la population ne sera même pas certaine de pouvoir se chauffer et sera bien évidemment laissée dans l'ignorance des conséquences des choix étatiques. La facture lui sera toutefois présentée, comme il se doit.

À la demande du gouvernement, les parlementaires se préparent donc,

comme c'est leur fonction, à adapter la loi aux besoins changeants du grand capital et, éventuellement, aux besoins particuliers de telle ou telle coterie patronale. Le fait qu'ils en profitent pour parler d'écologie, d'énergies renouvelables ou de sécurité énergétique n'est au fond qu'une question de mode.

Paul Galois

Macron à Washington : **impérialistes petits et grands**

La bonne entente affichée lors de la visite de Macron à Biden à Washington n'empêche pas la guerre commerciale entre les grandes puissances.

Les pleurnicheries de Macron n'ont pas infléchi la volonté de Biden de mener une politique protectionniste.

L'idylle entre les deux présidents avait pourtant bien commencé. Les deux se remerciant chaleureusement et se passant la main dans le dos lors des conférences de presse, faisant des selfies dans les restaurants. Macron parlant de ses échanges avec « son ami » et Biden expliquant : « Nous partageons les mêmes

valeurs. » Mais derrière cet affichage se cache la rivalité économique entre puissances impérialistes. Et, dans cette guerre commerciale, Macron a beau manger du homard avec Biden, il ne concourt pas dans la même catégorie.

En effet, le président américain a annoncé un programme d'investissement et de subventions aux entreprises américaines de 430 milliards de dollars pour favoriser le Made in America : l'Inflation

Reduction Act (IRA). Cette politique protectionniste représentera un avantage sérieux pour les entreprises américaines dans la concurrence internationale.

Confronté à cette nouvelle attaque contre les capitalistes concurrents, en particulier européens, Macron a cherché à muscler son jeu en prétendant parler au nom de l'Union européenne. Ce n'est pas le cas, car les États européens, aux intérêts différents, voire opposés, sont loin de s'être mis d'accord pour parler d'une seule voix. Et même si cela était le cas, ni l'État français ni celui des autres



SUSAN WALSH

pays européens ne font le poids et ne peuvent soutenir leur propre bourgeoisie à la même hauteur, ensemble ou séparément. De même que le capital français ou européen ne peut concurrencer la puissance économique des multinationales américaines.

« C'est super agressif pour nos entreprises », a déclaré Macron. Mais cela n'a évidemment pas fait bouger Biden et ce d'autant plus que tous les pays mènent ce type de politique, la France y compris. Tous les États qui en ont les moyens subventionnent leurs entreprises. Il n'y a qu'à rappeler le « *quoi qu'il en coûte* » de Macron, le CICE de Hollande, la politique agricole commune de l'UE, les plans de sauvetage des banques en 2008... De son côté, Biden n'innove pas non plus puisqu'il poursuit la politique protectionniste de son prédécesseur Trump. En fait, dans ce système

capitaliste pourrissant, les États sont plus que jamais des béquilles financières indispensables pour les entreprises.

Et pendant que les représentants politiques de la bourgeoisie s'agitent, comme Macron à Washington, les populations trinquent. Les subventions versées aux entreprises représentent autant de financements en moins pour l'entretien des routes, des réseaux d'électricité ou d'eau. Ce sont des hôpitaux qui peinent à fonctionner à cause du manque de personnel et des écoles où les élèves s'entassent dans les salles de classe.

De plus, soutenir les entreprises dans la compétition internationale, place les populations dans un climat permanent de guerre commerciale qui finit toujours par se transformer en guerre tout court.

Joséphine Sina

Loi sur l'immigration : **démagogie antimigrants et mesures propatronales**

Mardi 6 décembre, le gouvernement a présenté devant les députés les grandes lignes de son projet de loi sur l'immigration, dont l'examen au Parlement doit avoir lieu en janvier.



De nombreuses associations dénoncent « un énième projet de loi (...) qui va toujours dans le même sens, (...) une restriction des conditions d'accueil et une détérioration continue des droits des personnes migrantes ».

Le texte propose une série de mesures visant à réduire le délai des procédures concernant les demandeurs d'asile. Alors que la Cour nationale du droit d'asile, devant se prononcer sur une demande, statuait majoritairement d'une façon collégiale, le recours à un juge unique serait systématisé. En cas de rejet de la demande, il deviendrait possible de procéder à l'expulsion sans attendre le dépôt d'un recours. Pour augmenter le

nombre d'expulsions, la méthode consiste clairement à rendre la procédure encore plus expéditive qu'elle ne l'est actuellement.

Mais, tout en donnant des gages à l'électorat le plus réactionnaire, le gouvernement cherche aussi à satisfaire aux revendications d'une partie du patronat, inquiet de ne pas pouvoir trouver une main-d'œuvre sous-payée. Un titre de séjour spécifique devrait être créé pour les « métiers en tension » dont il existe une liste, créée en 2008 et actualisée une seule fois en 2021. Le gouvernement voudrait y intégrer des secteurs tels que la restauration, la petite enfance, le bâtiment, la propreté et la logistique.

Quant aux critères pour

bénéficier d'un tel titre, le ministre de l'Intérieur Darmanin a déclaré qu'ils restaient à définir : « *Combien d'ancienneté faudra-t-il sur le sol national ? Est-ce qu'on doit mettre des quotas ?* » Et de conclure qu'il était « ouvert au débat parlementaire ». Le ministre laisse ainsi la porte ouverte à de nombreuses concessions à la droite et au Rassemblement national qui, à l'annonce de cette mesure, se sont déchaînés contre le prétendu « *laxisme de la politique migratoire du gouvernement* ».

Le résultat de ces tractations sera de toute façon en faveur du patronat. A la fois parce que certains employeurs pourront trouver plus facilement à répondre à leurs besoins de main-d'œuvre, mais aussi parce que les divisions entre ceux qui ont des papiers et ceux qui n'en ont pas permettent plus facilement aux patrons de tirer les salaires vers le bas et rendent plus difficile une lutte commune des travailleurs pour se défendre face à leurs exploitateurs.

Pour défendre leurs intérêts, les travailleurs ne disposent que d'une seule arme, leur capacité à lutter ensemble. Opposer l'idée de la solidarité entre travailleurs, quelle que soit leur origine, au poison de la xénophobie répandu par tous les démagogues, est plus que jamais nécessaire.

Marc Rémy

Roussel : pour l'unité... avec les patrons

Dans une interview à *Ouest-France* du 5 décembre, Fabien Roussel a présenté le lancement d'une campagne du PCF qui préconise de préparer, non pas la riposte de classe indispensable au projet gouvernemental sur les retraites, mais la signature d'une pétition demandant aux parlementaires d'adopter d'une motion référendaire sur le sujet.

Se présentant dans l'interview comme « le meilleur allié des chefs d'entreprise », Roussel affirme : « Nous avons besoin d'unité. D'être soudés face à la crise. De solutions. Pas d'une confrontation qui mette le pays à feu et à sang. » « Mieux vaut

ça plutôt qu'un blocage du pays, avec manif, grèves et compagnie. N'ayons pas peur du débat ! »

Roussel n'a pas peur du ridicule, puisque, à l'objection selon laquelle il aura besoin du soutien du Sénat à majorité LR pour sa motion référendaire, il répond « *Et pourquoi pas ?* » Voilà donc que pour préserver leurs retraites, Roussel demande aux travailleurs de placer leurs espoirs dans les barbons antiouvriers de LR, majoritaires au Sénat. On le verra sans doute bientôt expliquer que, pour lui, le vrai sens des initiales PCF est Parti capitaliste français.

Christian Bernac

Éducation nationale : toujours moins de remplaçants

Le site Ouyapacours de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) a recensé au premier décembre 13 600 heures de cours perdues depuis la rentrée, faute de remplaçants ; davantage que l'an dernier à la même époque.

Ce chiffre n'est sans doute qu'une indication très minorée, car seule une faible proportion de familles se connectent pour signaler les cas, mais il reste révélateur d'un problème qui angoisse les parents et perturbe gravement la scolarité des élèves. Trois mois après la rentrée, des postes d'enseignants mutés en fin d'année dernière n'ont pas été pourvus. On ne compte plus les congés maternité ou maladie de longue durée non remplacés, sans parler des démissions. Dans un sondage effectué par la FCPE, ce sujet venait en seconde position parmi les préoccupations des parents, derrière le manque d'AESH pour aider les enfants handicapés. Cela remet à leur juste place les déclarations du ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye, qui avait promis à la rentrée un professeur devant chaque élève.

Ce problème dure depuis des années, et les parents y réagissent comme ils peuvent avec les enseignants, alertent la presse, manifestent voire occupent les établissements scolaires. Certains attaquent l'État en justice. Cela permet parfois de résoudre le problème localement, mais ne change pas la situation générale, car il manque des enseignants sur l'ensemble du pays.

Aujourd'hui, la situation

dans l'Éducation nationale est telle que le ministère n'arrive plus à recruter. De moins en moins de candidats souhaitent y travailler, à tel point que cette année les délais pour s'inscrire aux concours de recrutement ont dû être prolongés de quinze jours. Les postes de contractuels affichés à Pôle emploi ne trouvent souvent pas preneurs.

Dans l'Éducation nationale comme dans d'autres services publics, des années de suppressions d'emplois ont abouti à une situation intenable, dont les usagers, en l'occurrence élèves et parents, font les frais.

Daniel Mescla



Collège Rimbaud Aubergenville : manque d'AED

Mardi 6 décembre, l'ensemble des enseignants et autres salariés du collège Arthur-Rimbaud d'Aubergenville, dans les Yvelines, se sont mis en grève pour la journée.



Rejoints devant le collège par des parents d'élèves et des élèves, ils se sont retrouvés pour dénoncer notamment le climat d'insécurité ressenti par ceux qui étudient et travaillent dans l'établissement, du fait du manque de moyens récurrent.

En six ans, les effectifs du collège sont passés de 550 à 750 élèves, avec une moyenne de 30 élèves par classe. Il manque de surveillants, le nombre d'assistants d'éducation (les AED), qui de plus ne sont pas tous à temps complet, est insuffisant. Or, dans ce collège de banlieue populaire, le nombre d'adultes encadrant l'éducation et la culture des jeunes, qu'il

s'agisse d'enseignants, de la vie scolaire, mais aussi d'agents, est primordial.

Pour l'instant, le principal du collège a promis que les effectifs par classe seraient réduits à 28... en septembre prochain. Pour les enseignants et tous ceux qui sont mobilisés, c'est loin de régler les problèmes. Ils exigent entre autres cinq postes d'AED à temps complet, trois d'accompagnants d'élèves en situation de handicap, un médecin scolaire et une limitation à 25 élèves par classe.

Une rencontre est prévue avec ceux du collège d'Épône, à proximité, pour faire front commun face à cette situation.

Correspondant LO

Délestages : l'école n'est pas prioritaire

Dans une circulaire envoyée aux préfets, le gouvernement annonce que les écoles pourront connaître des coupures de courant à partir de janvier, tout en promettant qu'une même école ne sera pas fermée plus de trois fois, et par demi-journée.

En fait, comme il est incapable de prévoir l'ampleur de la crise énergétique et la rigueur de cet hiver, ces affirmations s'apparentent à de la méthode Coué.

Comme pendant la crise sanitaire, le gouvernement est prêt à sacrifier des journées de scolarité, alors que nombre d'enfants ont été privés ces dernières années d'enseignants, d'heures de cours et que, de l'avis de tous les professeurs, certains peinent à rattraper le retard causé par ces heures perdues. C'est bien sûr particulièrement vrai dans

les milieux populaires, qui n'ont pas pu rester connectés, qui n'ont pas bénéficié de cours de soutien payants. Le gouvernement montre la même improvisation, la même impréparation. Ainsi, il prévoit d'informer les familles la veille à 17 heures de la fermeture de l'école pour cause de délestage. À elles de trouver une solution pour faire garder leur enfant ou pour s'arrêter et perdre un jour de travail. Dans les collèges, les familles seront informées par mail, et tant pis si elles n'ont pas Internet ou si elles passent à côté

de l'information. Leur enfant se retrouvera devant l'école déserte.

De la même manière, il n'est pas prévu de modifier les trajets des bus scolaires et de les adapter à la situation. Dans nombre d'écoles rurales, les enfants qui ne pourront pas prendre le bus le matin perdront la totalité de la journée. Quant aux internats, le gouvernement prétend qu'ils sont dotés d'une autonomie de cinq heures et pourront faire face aux délestages.

Tout ceci montre que le gouvernement se défait une nouvelle fois sur les familles et les enseignants pour gérer la situation... sauf si l'envie leur prend de montrer de quel bois ils se chauffent!

Aline Urbain

Péages : racket légal

Le ministère des Transports vient d'annoncer que les sociétés d'autoroutes allaient augmenter les tarifs des péages en moyenne de 4,75 % au 1^{er} février 2023. Ils avaient déjà été augmentés de 2 % en 2022.

Cette nouvelle hausse est présentée comme nécessaire et serait même un moindre mal, puisque bien inférieure au taux officiel d'inflation.

Les sociétés d'autoroutes l'accompagnent de promesses de compensation, notamment faire passer la ristourne de 30 % à 40 % pour ceux qui réalisent au moins dix trajets aller-retour par mois. Ce n'est cependant qu'une promesse, qui ne concernerait qu'une partie des autoroutes à péage, contrairement aux hausses annoncées.

Cette dépense en plus, pour des dizaines de millions de familles, est le fait de capitalistes qui font des milliards de profit sur les autoroutes. Construites

à partir des années 1950 par l'État, avec l'argent de la population, une fois les travaux amortis et les autoroutes devenues rentables, l'État en a confié la gestion pour une bouchée de pain à des trusts, notamment Vinci et Eiffage. Depuis 2006, ceux-ci ont versé plus de 33 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires.

En 2021, Vinci a encore réalisé un bénéfice net de 2,6 milliards d'euros, encore accru au premier semestre 2022. Le groupe APRR, lié à Eiffage, en a fait autant. La nouvelle augmentation des tarifs de péage est tout simplement un vol sur le dos des automobilistes.

Charles Legoda

Médecins en grève : la santé parent pauvre

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 décembre, de nombreux cabinets médicaux étaient fermés dans le pays.

Les médecins généralistes réclamaient la hausse du tarif Sécurité sociale de la consultation de 25 à 50 euros et dénonçaient leurs conditions de travail, avec des horaires de plus en plus longs et un travail administratif de plus en plus important.

Dans une vingtaine de villes, les médecins ont même manifesté nombreux pour exprimer leur ras-le-bol. Le ministre de la Santé, François Braun, a condamné cette grève en déclarant que les médecins ont « des droits mais aussi des devoirs » et en précisant que ces devoirs consistent à assurer aux malades une permanence des soins avec la présence d'un médecin à toute heure. Le ministre vit-il sur une autre planète ? Ignore-t-il l'existence des déserts médicaux et le quotidien des malades qui doivent passer des

heures dans les salles d'attente quand ils ont encore la chance d'obtenir un rendez-vous de consultation ?

Tout le monde connaît la situation que dénoncent les médecins généralistes et c'est ce qui explique justement que leur grève n'a pas suscité de réactions d'hostilité dans la population, de nombreux patients affichant même leur soutien. Comme l'a dit l'un d'eux : « Je le vois chez mon médecin, ça devient l'usine. Forcément les gens se disent qu'à la fin les docteurs doivent bien gagner leur vie mais cela n'en fait pas un métier facile. »

Les médecins généralistes ne sont pas les plus mal payés et leurs revenus, même avec une consultation à 25 euros, restent confortables en moyenne. Leur revendication de doublement de la consultation montre comment ils posent



Étudiants et médecins à Lyon, le 17 novembre.

le problème. Selon un de leurs syndicats, la consultation à 50 euros serait pour « donner le moyen aux médecins de rester libéraux », sans sembler gêné du fait que ces 50 euros soient à la charge de la Sécurité sociale, donc in fine de la population.

Il reste que, en revendiquant une revalorisation de leurs consultations, les médecins ne font finalement que se battre pour

leur pouvoir d'achat comme le font tous les salariés qui d'un secteur à l'autre du pays font grève pour les salaires. D'ailleurs le ministre Braun le reconnaît, qui a déclaré que l'on peut envisager une augmentation de la consultation tout en écartant comme irréaliste le chiffre de 50 euros.

La situation dans laquelle se trouvent les généralistes, et donc leurs

patients aujourd'hui, n'est jamais qu'une conséquence des politiques d'austérité des gouvernements depuis des dizaines d'années, tant pour la médecine de ville que pour les hôpitaux, au bord du gouffre. Que les médecins généralistes conventionnés soient mieux rétribués n'aurait rien de choquant mais le coût ne devrait pas en retomber sur les patients par de nouveaux déremboursements de médicaments ou autres mesures analogues.

C'est pourtant dans ce sens que le gouvernement va, ne serait-ce qu'avec son dernier budget de la Sécurité sociale, voté au forceps du 49.3, un budget qui n'envisage même pas que les trusts de la pharmacie soient mis à contribution. Il faut des milliards pour la santé, et vite, et c'est dans les caisses des trusts pharmaceutiques qu'il faut les prendre.

Cédric Duval

Levothyrox : le voile se lève

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a été mise en examen le 5 décembre pour « tromperie » dans le cadre de l'enquête menée sur la nouvelle formule du Levothyrox des laboratoires Merck proposée depuis 2017.

Fin octobre 2022, la filiale française de ce laboratoire avait déjà été mise en examen pour « tromperie aggravée ». Le Levothyrox est un médicament utilisé dans le traitement des maladies de la thyroïde. Depuis le changement des excipients en 2017, la molécule restant la même, de nombreux

patients s'étaient plaints d'effets secondaires tels que crampes, maux de tête, vertiges, etc. Ils avaient demandé que Merck recommence l'ancienne formule. Ce changement de formule avait été agréé par l'ANSM, qui valide la sécurité des médicaments, et Merck affirmait haut et fort que le

« nouveau » Levothyrox n'était absolument pas nocif et les plaintes des malades parfaitement injustifiées.

Tel n'a pas été l'avis du tribunal de Marseille, qui avait condamné Merck en 2020 pour « préjudice moral » et l'avait contraint à indemniser 3 329 victimes à hauteur de 1 000 euros chacune. Cela contredisait l'avis rendu en 2019 par l'ANSM qui concluait, d'une étude sur plus de deux millions de patients, que le nouveau Levothyrox n'avait pas engendré de problèmes de santé graves. Entre-temps l'ancienne formule du médicament avait été partiellement remise en vente.

L'ANSM et Merck se retrouvent en tout cas accusés de tromperie pour l'un et de tromperie aggravée pour l'autre. Voilà au moins un scandale sanitaire qui ne passera pas complètement sous la table et qui met en évidence les responsabilités du laboratoire, l'un des plus puissants au monde, et de l'ANSM chargée de défendre la santé des patients mais que l'on a vue soigner davantage la santé des profits des industriels.

C. D.

Recherche médicale : à votre bon cœur...

Grâce à la mobilisation des bénévoles et donateurs, 78 millions d'euros de dons ont été promis lors de la récente édition du Téléthon.

Depuis 35 ans, dans un pays riche comme la France, une partie de la recherche sur les maladies neuromusculaires, la thérapie génique et des maladies rares, est ainsi financée par la générosité publique, tout comme la recherche sur le cancer, sur les maladies du cerveau, etc.

L'État finance le moins possible la recherche médicale, réservant l'argent public aux grandes entreprises, qui bénéficient, entre autres, des 6 milliards d'euros du crédit impôt-recherche cette année. Cette niche fiscale à elle seule coûte six fois plus que le budget de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

Depuis des années, bien des unités de recherche, dans des organismes publics comme l'Inserm, jonglent avec des budgets tout à fait insuffisants. Il est de plus en plus compliqué d'assurer à la fois les salaires des scientifiques, techniciens et administratifs, qui sont

de plus en plus des travailleurs précaires hors statut, et les dépenses courantes ou d'équipement.

Les chercheurs sont de plus en plus absorbés, non par la recherche médicale, mais par celle de crédits pour faire fonctionner leur laboratoire. Ils passent un temps énorme à constituer des dossiers pour répondre à des appels à projet, dont les financements assureront un salaire pendant quelques mois, ou l'achat d'un serveur informatique. À présent, l'Inserm aussi est contraint de faire appel à la générosité du public au travers d'une campagne destinée à déclencher des dons pour financer les progrès dans la santé.

Au lieu de cela, les 44 milliards d'euros budgétés cette année pour l'armée française pourraient être consacrés à la santé publique, quitte à laisser les généraux tenter de se financer par un « arméthon ».

Lucien Détroit



Iran : un pays en ébullition

Les médias occidentaux, bien silencieux depuis deux mois, ont relevé l'annonce du procureur général d'Iran, passée inaperçue dans le pays : la police des mœurs, qui a déclenché la révolte en tuant la jeune Mahsa Amini, serait dissoute.

En réalité, la police des mœurs n'osait déjà plus intervenir, car des dizaines de milliers de femmes ont cessé de porter le voile dans l'espace public. Elles envoient paître ceux qui les critiquent, trouvant le soutien des passants. Des mollahs sont insultés, des jeunes s'amuse à faire tomber à terre leur turban. Des étudiants ont détruit les cloisons qui séparaient les réfectoires des filles de ceux des garçons. Des bâtiments officiels sont incendiés : des commissariats de police, parfois des casernes des bassidjis, la milice du régime, ou des lieux symboliques, comme la maison natale de feu l'ayatollah Khomeini.

À Zahedan, capitale du Baloutchistan, région pauvre de l'est du pays où la population est très mobilisée et très réprimée, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté le 2 décembre au cri de « Mort au dictateur », slogan repris partout. À Téhéran, les grandes manifestations

sont interdites, dispersées par les tirs de la police, mais la jeunesse prend, tous les soirs, le contrôle des rues et des places. Par quartiers, bravant les arrestations, elle organise des sit-in, des feux de joie et des concerts en scandant : « Nous n'avons pas donné des morts pour des compromis et nous courber devant un guide assassin » ou « À bas le gouvernement tueur d'enfants ». Les slogans, « À bas tout le système » et « Pauvreté, corruption, vie chère, on va jusqu'au renversement », montrent que l'enjeu est désormais la chute du régime.

Le populaire rappeur Toomaj Saheli a été jeté en prison pour avoir résumé le sentiment général : « Vous avez affaire à une mafia prête à tuer la nation tout entière [...] afin de conserver son pouvoir, son argent et ses armes. » Des millions d'Iraniens, qu'ils appartiennent aux classes populaires privées de viande, voire d'œufs, à la petite bourgeoisie appauvrie



Grève dans une usine en Iran.

par la crise et l'embargo américain, ou aux milieux intellectuels ou aisés, restés longtemps loyaux à la République islamique, souhaitent le départ des dignitaires de ce régime, officiers des pasdarans ou ayatollahs à la tête de riches fondations, et des mafieux corrompus qui contrôlent les richesses du pays, le pétrole, l'industrie, l'import-export.

Pour amplifier la pression, un appel à trois jours de grève générale, à partir du 4 décembre, a été lancé sur les réseaux sociaux et par la diffusion d'une multitude de tracts anonymes. La précédente, mi-novembre, avait été massivement suivie, dans

les écoles, les commerces et par les camionneurs, qui jouent un rôle important pour ravitailler le pays. Les grandes usines appartenant presque toutes à des dignitaires, se mettent en grève c'est risquer son emploi en plus de l'arrestation. Cela n'a pas empêché des milliers d'ouvriers de la métallurgie à Ispahan, Avhaz ou Tabriz, du gisement de gaz de South Pars, et de plusieurs usines de la zone industrielle d'Alborz, au nord-ouest de Téhéran, de cesser le travail à plusieurs reprises. Ils ont mis en avant leurs revendications propres : paiement des arriérés de salaire, embauche des précaires, tout en affirmant

leur solidarité avec la contestation. Un collectif de travailleurs de la canne à sucre de Haft Tappeh a apporté son soutien au « peuple opprimé du Kurdistan » et exigé « la libération des prisonniers politiques ».

Depuis bientôt trois mois, la contestation, dont aucune direction n'a émergé, du moins en apparence, s'est enracinée dans le pays. Plutôt que d'arrêter la révolte, la répression impitoyable renforce la détermination de la population, jeunesse en tête, à faire tomber le régime. Si la classe ouvrière met son poids dans la lutte, ses jours sont comptés.

Xavier Lachau

Maroc : manifestation contre la vie chère et la répression

Dimanche 4 novembre, des milliers de manifestants ont défilé dans le centre de Rabat, la capitale du Maroc, pour dénoncer la baisse du pouvoir d'achat causée par l'envolée des prix des carburants et des produits alimentaires.

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de près de 14 % en moyenne entre août 2021 et août 2022.

Le prix de l'huile d'olive, l'un des produits de base, a été multiplié par deux en un an. Le pouvoir d'achat des plus

pauvres est aussi plombé par la hausse des coûts de transport, qui a été d'environ 13 % en un an.

En septembre, le gouvernement a concédé une petite augmentation du smig (+ 5 %) et du smag (salaire minimum agricole garanti : + 10 %), ainsi qu'une revalorisation de

5 % des pensions de retraite. Mais ces hausses sont loin de compenser celles des prix et, de toute façon, ne concernent pas tous les travailleurs du Maroc, où près de 30 % des emplois appartiennent à l'économie informelle.

Le Front social, regroupement de plusieurs partis, associations et syndicats de gauche, qui appelait à cette manifestation, voulait aussi dénoncer la répression toujours plus féroce contre les opposants politiques. Depuis le soulèvement populaire (Hirak) de 2017 dans le Rif, de nombreux manifestants sont toujours en prison. L'un des dirigeants du Hirak, Nasser Zefzafi, purge une peine de vingt ans de prison dans des conditions déplorables, privé des soins médicaux dont il aurait besoin.

Ces derniers mois, de nouveaux opposants ont écopé de peines de prison injustifiées. Rida Benotmane, membre de l'Association marocaine

des droits humains, a été condamné à trois ans de prison et à une amende de 20 000 DH (1 800 euros) pour avoir critiqué le régime sur les réseaux sociaux. Mohammed Ziane, ancien ministre des Droits de l'homme entre 1995 et 1996, a aussi écopé de trois ans de prison (alors qu'il est âgé de près de 80 ans) pour les motifs les plus fantaisistes, dont outrage à des fonctionnaires publics, diffamation ou... adultère. Plusieurs dizaines d'autres opposants sont actuellement derrière les barreaux, avec des condamnations très lourdes, pour le simple fait d'avoir critiqué le pouvoir.

Après avoir harcelé et détruit les médias indépendants, le pouvoir s'en prend aux réseaux sociaux. Mais bâillonner une population n'a jamais empêché les révoltes contre l'exploitation, les inégalités et les injustices.

Valérie Fontaine



Manifestation à Rabat : « Contre la cherté, la répression et l'oppression ».

OTAN-Russie : la sanction par le pétrole ?

Ajoutant à la série de sanctions économiques déjà décidées depuis 2014 par les puissances occidentales pour « punir » la Russie de sa politique, puis de sa guerre en Ukraine, l'Union européenne et le G7, autrement dit les principales puissances impérialistes de la planète, viennent de promulguer un embargo sur le pétrole russe.

Dans la foulée, elles ont aussi interdit aux pays qui n'appliquent pas l'embargo d'acheter du brut russe à plus de 60 dollars le baril, alors que son prix actuel tourne autour de 65 dollars.

Cette double décision est censée rendre financièrement plus difficile au Kremlin la poursuite de la guerre. En effet, le commerce des hydrocarbures représente la principale source de devises de la Russie, des rentrées qui se sont poursuivies à un haut niveau jusqu'à présent.

L'avenir dira à quel point cette décision affectera les finances de l'État russe et éventuellement sa capacité à soutenir son effort de guerre. Mais d'emblée une chose est

certaine : sous prétexte de frapper le pouvoir poutinien, l'Occident impérialiste prend des mesures qui, d'une façon ou d'une autre, retombent d'abord et surtout sur de larges couches populaires en Russie.

Car il ne faut se faire aucune illusion : confronté à une baisse de ses revenus, le régime des bureaucrates et des oligarques que préside Poutine fera tout, comme à son habitude, pour en présenter la facture aux masses populaires et ouvrières de Russie. Cela se fera sous la forme d'une nouvelle dégradation des services publics. De plus, les travailleurs craignent la réduction de l'indemnisation du chômage, déjà insuffisante.



Le complexe pétrolier de Krasnoyarsk, en Russie.

SERGEI KARPUKHIN REUTERS

Elle ne porte que sur les deux tiers du salaire déclaré, dans le cas de salariés travaillant pour des entreprises qui ont fermé ou qui tournent au ralenti du fait des répercussions de la guerre, sanctions occidentales comprises.

Quand le porte-parole du Kremlin déclare que « de telles mesures n'auront pas d'impact » sur « l'opération spéciale » en Ukraine et que l'économie russe « a toutes les capacités nécessaires » pour la financer, il s'agit certes de propagande à usage intérieur. Mais on a déjà pu constater que la baisse des commandes ouest-européennes a été en partie compensée par des exportations

à destination de la Chine, de l'Inde et de la Turquie. Non pas que ces pays aient besoin, pour leur propre industrie, des énormes volumes de gaz et de pétrole concernés, mais parce que ces pays importent des hydrocarbures russes pour en réinjecter une grande partie sur les marchés mondiaux. Certains gros producteurs de pétrole, telle l'Arabie saoudite, y voient même une opportunité en or : ils pourront acheter du pétrole russe à 60 dollars, qu'ils pourront revendre plus cher en le mélangeant au leur ou en en changeant l'étiquette.

Il en va de même pour les affréteurs de tankers et les compagnies qui en assurent

les cargaisons.

Les États qui ont décidé l'embargo et le plafonnement du brut russe savent bien sûr tout cela. Mais comme beaucoup d'entre eux, en Europe notamment, n'arrivent pas encore à se passer du pétrole russe, ils ne sont pas forcément mécontents des nombreux trous dans la raquette des sanctions. Et les répercussions qu'elles auront sur les pauvres et les travailleurs de Russie sont bien le cadet des soucis des gouvernants occidentaux qui se gargarisent de mots comme démocratie et droit des peuples.

Pierre Laffitte

Course aux armements : l'accélération

Le 9 novembre, Macron annonçait, devant un parterre de galonnés ravis, que l'année 2023 verrait une nouvelle augmentation des crédits militaires. L'État y consacra autour de 400 milliards d'euros entre 2024 et 2030. Au même moment, les pédiatres des hôpitaux publics se désespèrent devant leur manque de moyens.

Au début de la semaine suivante, le Premier ministre britannique, Rishi Sunak, signait la commande de cinq nouvelles frégates et de trois navires ravitailleurs, pour 7 milliards d'euros. Certes, les familles populaires britanniques se demandent désormais comment payer leur chauffage, mais il s'agirait, d'après Sunak, de faire « face à la menace russe croissante ».

Quelques jours après, les gouvernements français, espagnol et allemand relançaient la construction par Dassault et Airbus du futur avion de combat, prévu pour 2040. Le budget prévisionnel oscille entre 50 et 80 milliards d'euros. 25 sont déjà débloqués pour les études et la mise au point d'un prototype. Rien n'est trop beau ni trop cher pour le progrès, pourvu qu'il soit militaire.

Lundi 21 novembre, élargissant la question, le secrétaire général de l'OTAN, Stoltenberg, demandait aux pays membres de consacrer à l'avenir bien plus de 2% de leur PIB au budget militaire. Depuis quelques années, Stoltenberg, et les États-Unis derrière lui insistent pour que leurs alliés portent leur budget militaire jusqu'à 2% du PIB.

Enfin, lundi 5 décembre, le journal *Le Monde* se félicitait du fait que les pays de l'Union européenne allaient consacrer 70 milliards d'euros de plus que prévu à leurs achats d'armes l'année prochaine.

Ce concert est accompagné par le bruit continu de la guerre en Ukraine, le chœur politico-médiatique exigeant toujours plus de livraisons d'armes à Kiev, et les arias

plaintives des industriels du secteur devant leurs difficultés à fabriquer en masse. Au-delà du Vieux Continent, la course aux armements est aussi vive dans le reste du monde, avec le même protagoniste omniprésent, à la puissance écrasante, au budget et aux capacités industrielles incomparables, les États-Unis.

Il ne faut pas s'étonner de voir les États les plus puissants dépenser des sommes considérables dans les engins de mort, alors même que leurs populations s'appauvrissent, pour ne pas parler du sort de celles des États plus pauvres. Ce sont les deux faces d'une seule médaille. Dans la longue crise d'agonie de son système, le capital cherche à maintenir son taux de profit en étranglant les populations et en s'abritant derrière les commandes et les garanties étatiques que l'industrie d'armement lui apporte. Il se prépare de plus à toute éventualité et fabrique les instruments militaires pour mater des révoltes chez lui ou à l'autre bout du

monde, voire pour aller chercher fortune dans la gamelle de ses concurrents, à la force des armes.

Voilà ce que cachent les déclarations patriotiques et

les discours démocratiques des hommes d'État européens et de leur parrain et chef de file, l'impérialisme américain.

Paul Galois



TotalEnergies : permis de piller et de polluer

L'audience qui devait se tenir le 12 octobre devant le tribunal judiciaire de Paris sur le projet de pipeline géant de TotalEnergies en Afrique de l'Est a été renvoyée au 7 décembre. Une énième manœuvre de Total a empêché l'ouverture d'un procès concernant les conséquences humaines et environnementales de ses projets en Ouganda et Tanzanie depuis 2019.

TotalEnergies poursuit deux vastes chantiers pétroliers en Afrique de l'Est : le projet Tilenga comporte le forage de plus de 400 puits en Ouganda, et le projet EACOP prévoit de transporter le pétrole extrait à travers l'Ouganda et la Tanzanie jusqu'à l'océan Indien, via le plus long pipeline chauffé au monde (1443 kilomètres).

Pendant que ses avocats mènent une bataille procédurale, Total mène tambour battant ses chantiers en Ouganda et Tanzanie pour lancer sa production dès 2025, à raison de 230 000 barils par jour. En Ouganda, les ONG dénoncent depuis plusieurs années l'expropriation de paysans, pour beaucoup sans indemnisation, après les intimidations des forces



Le début du projet EACOP en Ouganda.

de sécurité de Total, de l'armée ougandaise et désormais de la nouvelle police spéciale du pétrole ougandaise. Un rapport témoigne de la même brutalité et des mêmes exactions en Tanzanie. Au total, 118 000 paysans ont déjà été expropriés dans ces deux pays. Mais le projet de Total va également

affecter la vie de dizaines d'autres millions. Son oléoduc géant doit longer le plus grand bassin d'eau douce d'Afrique, le lac Victoria, dont dépendent aujourd'hui 40 millions de personnes, avec les risques de fuites propres à tout pipeline. Il menace aussi les populations des rives de l'océan Indien, avec le danger prévisible de marées noires dans une région sujette aux tsunamis et aux séismes.

Alors, peu importe la COP 27, la résolution prise en septembre par le Parlement européen pour un report du projet EACOP, sa condamnation par quatre

rapporteurs spéciaux de l'ONU, et même par le Vatican : TotalEnergies poursuit ses chantiers, et son calendrier n'a pour l'instant pas bougé d'un pouce.

En dépit des poursuites en cours, Total a déjà reçu à de multiples reprises le soutien de Macron à son projet, ainsi que celui des régimes ougandais et tanzanien. Pour continuer de piller les ressources, d'exploiter les populations et de polluer des régions entières, le trust peut compter sur l'appui et la complicité inconditionnels de l'État français.

Marlène Stanis

Sénégal : les travailleurs face à la flambée des prix

Cet article est extrait du journal *Le pouvoir aux travailleurs* édité par nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI).

Dakar est devenu en 2022 la ville la plus chère de l'Afrique de l'Ouest, devant Abidjan. Le salaire moyen au Sénégal est estimé à un peu moins de 71 000 francs CFA (108 euros) par mois, c'est-à-dire qu'un grand nombre de personnes ne disposent pas de ce revenu, alors que l'inflation, qui avait déjà atteint 11 % en juillet 2022, continue de grimper.

C'est une situation catastrophique pour des millions de personnes dans les villes et les campagnes. Les petits paysans, déjà victimes de la sécheresse, ont de plus en plus de mal à se nourrir. Ils quittent la campagne pour

tenter de survivre en ville, mais leur situation ne fait que s'aggraver, à cause du chômage et des salaires de misère pour ceux qui parviennent à trouver un petit job. Leurs enfants voient leur avenir bouché et ne rêvent que de partir vers les pays riches, dans l'espoir de pouvoir y tenter leur chance et de venir en aide à leurs parents en souffrance.

Cette situation de misère croissante est une menace pour le pouvoir du président Macky Sall et il sait qu'il suffirait d'une étincelle pour que la colère longtemps retenue lui explose à la figure. C'est pour éviter une telle explosion sociale qu'il

manie la carotte et le bâton. D'un côté, il durcit son pouvoir en enfermant des journalistes qui ne lui plaisent pas et en envoyant la police pour réprimer violemment les manifestations, particulièrement dans le milieu de la jeunesse. Et, de l'autre, il fait beaucoup de démagogie pour faire croire à la population qu'il agit contre la flambée des prix. Il annonce parfois des baisses de prix de certaines denrées, mais c'est uniquement sur le papier car, sur le terrain, les gens ne constatent rien. Pour s'en dédouaner, le gouvernement accuse les petits commerçants de ne pas appliquer ses consignes.

[...]

Les travailleurs n'ont rien à attendre des promesses de Macky Sall, pas plus qu'ils ne devraient faire confiance aux politiciens de l'opposition qui, tel Ousmane Sonko, prétendent avoir des « contre-propositions » pour lutter contre la misère et la vie chère. Les travailleurs ne devront leur salut qu'à eux-mêmes, à leur capacité et à leur volonté de s'organiser pour obtenir des salaires permettant de vivre décemment de leur travail.

Le pouvoir aux travailleurs



Pêcheurs à Dakar.

Palestine : liberté pour Salah Hamouri !

Le 6 décembre, la justice militaire israélienne a repoussé l'expulsion de Salah Hamouri, détenu depuis le mois de mars. Il restera en prison jusqu'à une nouvelle audience fixée au 1^{er} janvier.

Avocat franco-palestinien, Salah Hamouri est l'un des 700 prisonniers politiques palestiniens détenus par l'État d'Israël. La détention administrative qu'il subit permet d'emprisonner un opposant indéfiniment sans avoir à donner d'explication ni à lui ni à son avocat ; une procédure arbitraire dénoncée y compris par l'ONU comme « *illégal et sadique* ».

Ce défenseur de la cause palestinienne a déjà été victime de cette juridiction arbitraire en 2005, 2008 et 2017, ce qui lui a déjà valu plusieurs années de prison.

Les autorités israéliennes lui ont également interdit de mettre les pieds en Cisjordanie et, en 2016, son épouse enceinte de six mois a été expulsée vers la France avec interdiction de revenir en Israël.

Amnesty International, l'association France Palestine Solidarité, son comité de soutien exigent sa libération immédiate et sans conditions. Les gouvernements français successifs n'ont jamais été très empressés d'exiger sa remise en liberté, préférant rester en bons termes avec l'État israélien. L'actuelle ministre des Affaires étrangères, Catherine Colonna, a quand même admis qu'il « *doit pouvoir être libéré* ».

Salah Hamouri doit être libéré sans conditions !

Jacques Fontenoy

SCAF : défense nationale, défense du capital

Le PDG de Dassault Aviation, Éric Trappier, a annoncé le 2 décembre un accord industriel avec Airbus pour le futur avion de combat européen, le SCAF.

La semaine précédente, Trappier avait qualifié de « pseudo accord » la déclaration politique des gouvernements allemand et français. « Avant l'heure, ce n'est pas tout à fait l'heure », affirmait-il, soulignant ainsi que les politiques peuvent bien faire des annonces, ce sont les capitalistes, en l'occurrence la famille Dassault, qui font leurs comptes et finalement décident en fonction de leurs intérêts.

Depuis le début, les tractations pour la répartition des tâches font l'objet de marchandages : il y a en effet au moins cent milliards à se partager dans les décennies à venir, si cet avion vient hélas à voler un jour. La France comme l'Allemagne défendent chacune leur intérêt national, c'est-à-dire celui de leurs propres capitalistes, et les députés du Bundestag n'entendent pas alimenter les caisses de

Dassault avec autant d'empressement et de frénésie que le font depuis des décennies le gouvernement et les députés français. De son côté, Dassault se prévaut d'un savoir-faire de longue date et d'une propriété industrielle qui lui garantiraient le monopole d'une partie importante de l'avionique, et il exige de récupérer la plus grosse part possible du gâteau. Apparemment, il aurait réussi, du moins jusqu'à présent. Le programme va en effet être discuté en plusieurs étapes successives, soumises chacune au vote des Parlements nationaux.

La famille Dassault fourbit donc ses armes. Bien naturellement, le Sénat, où Serge Dassault a eu un siège de 2004 à 2017, adoptait fin novembre un amendement à la loi de finance proposant de faire payer par l'État des études « destinées à établir

les conditions de faisabilité d'un projet de chasseur de nouvelle génération financé par la France en dehors de toute coopération ». C'est le fameux « plan B » de Dassault à l'ombre de l'État et des finances publiques françaises.

L'Espagne, qui s'était ralliée au projet tardivement et de façon plus marginale, n'a semble-t-il pas voix au chapitre. Les déclarations politiques des uns et des autres de chaque côté du Rhin se comprennent mieux lorsque l'on sait que l'Allemagne a laissé la maîtrise de l'avion de combat à la France en échange de celle du prochain char de combat. Celui-ci devant être également développé et construit en commun par les deux pays, on se précipite pour en profiter. Les enjeux sont multiples et jouent sur des milliards.

Les capitalistes de l'armement prospèrent d'autant plus que le son du canon se rapproche.

Michel Corteau



Macron et Dassault devant une maquette du SCAF, en 2019.

Airbus : petits pots-de-vin et gros contrats

Jeudi 24 novembre, Airbus a passé un accord avec le Parquet national financier. L'entreprise accepte de payer une amende contre l'abandon des charges de corruption qui pèsent sur elle.

Airbus est en effet impliqué depuis de nombreuses années dans des affaires de pots-de-vin, notamment en Libye et au Kazakhstan. Plusieurs millions d'euros auraient atterri sur différents

comptes en banque après la signature de contrats substantiels : douze avions Airbus au dictateur libyen Kadhafi fin 2006, ainsi que 45 hélicoptères et un centre de satellites au président-dictateur kazakh Tokaïev entre 2009 et 2010. Pour arrêter les poursuites, le groupe a donc négocié une amende, qui serait d'environ vingt millions d'euros, ridicule au regard des sommes en jeu dans les contrats d'aviation.

Celui avec le Kazakhstan se serait élevé à deux milliards d'euros.

Le groupe affirme bien sûr que cet accord solde le passé, qu'il aurait changé de politique. On connaît bien le refrain : « C'était la faute de quelques dirigeants malintentionnés. » En réalité, la corruption n'est ni le fait de cadres malveillants ni un phénomène marginal. C'est une pratique quotidienne du monde des affaires. Pour

Centrale de Cattenom : course au profit et arrêt de réacteurs



Sur les quatre réacteurs de la centrale de Cattenom en Moselle, aucun n'était en état de marche cet été. Du jamais vu ! Depuis, EDF a réussi à en relancer un. Un autre, à l'arrêt depuis le mois de février 2022, en est à son sixième report de mise en marche et, mardi 6 décembre, il était toujours à l'arrêt.

Les deux derniers réacteurs de Cattenom ne seront remis en état de produire, au mieux, que fin février 2023. Sur les 56 réacteurs nucléaires du pays, 37 seulement produisent de l'électricité aujourd'hui. La vraie responsabilité de cette situation incombe, comme dans toutes les usines de production, à l'anarchie capitaliste. Comme les autres entreprises, EDF a sous-traité à tout va, réduit les stocks de pièces détachées, limité et repoussé au maximum les opérations de maintenance. Cela fait que les centrales nucléaires sont dans un état lamentable : fissures, corrosion, fuites d'eau, fuites d'huile, les incidents sont multiples. Même s'ils n'ont pas conduit à des catastrophes, ils contraignent EDF à mettre à l'arrêt les réacteurs pour des travaux. Et pour ces travaux, il manque du personnel, car là aussi, les patrons n'ont pas plus embauché qu'ils n'ont formé leurs salariés.

À Cattenom comme dans d'autres centrales, une grève a eu lieu à l'automne. Le chargement du combustible a été retardé sur une tranche. Ces grèves pour les salaires ont été mises en cause dans le retard de remise en route de l'ensemble des réacteurs, c'est un mensonge car ces retards ne se mesurent pas en jours mais en semaines, voire en mois. Mais c'est un écran de fumée bien utile pour masquer la responsabilité d'EDF et des patrons de la filière, qui ont les yeux rivés sur les cours de la Bourse et les profits à court terme. C'est là la vraie raison de l'éventuel manque de courant qui peut conduire à des coupures, voire au black-out.

Ceux qui dirigent ce monde gangréné par la finance n'ont rien prévu pour remplacer les centrales vieillissantes, qu'ils ont fait fonctionner comme ils font fonctionner toute la société : pour faire du profit.

Étienne Hourdin

SNCF : la grève massive des contrôleurs

La grève des contrôleurs le week-end du 2 au 5 décembre a été une démonstration de force, particulièrement sur les TGV et les Intercités. Le 1^{er} décembre, 99 % des contrôleurs avaient déposé leur déclaration d'intention de grève sur Toulouse, 96 % sur Nantes et Marseille, 95 % sur Eurostar, 95 % sur les Ouigo.

Environ 80 % des contrôleurs étaient alors en grève à l'échelle nationale en raison de la faiblesse de leur salaire et du mécontentement pour leurs conditions de travail. Malgré l'utilisation de cadres ou le détachement de non-grévistes, 60 % des TGV et Intercités ont été supprimés durant le week-end. Une nouvelle preuve que, sans les travailleurs, rien ne tourne.

« C'est une grève qu'on n'a pas vue arriver, ni nous ni les syndicats », a indiqué Farandou, le PDG de la SNCF. Mais, s'il ne l'a pas vue arriver, c'est pourtant bien sa politique qui l'a provoquée.

Le retard des salaires sur l'inflation touche, comme tous les travailleurs, les agents du service commercial train, ASCT, autre nom des contrôleurs. Le point d'indice à la SNCF n'a été relevé que de 1,4 % en juillet dernier. De plus, leur salaire est constitué d'éléments variables, en raison

des horaires décalés, de nuit ou des « décauchés ». En cas d'arrêt maladie, ces primes disparaissent, tout comme en cas d'invalidité, et les contrôleurs peuvent alors se retrouver au niveau du smic. Leur retraite n'est pas calculée sur l'intégralité des revenus. À cela s'ajoute la détérioration des conditions de travail. Les roulements sont de plus en plus dégradés. Les contrôleurs sont en première ligne face à la colère des voyageurs pour les retards, les annulations de train et les conditions de transport.

Contrairement à ce qui a été indiqué par les médias, il ne s'agissait pas d'une grève surprise. Un préavis avait été déposé depuis un mois par trois syndicats, Sud-Rail, la CFTD et l'UNSA. Mais si, dans différents endroits, des militants syndicaux ont pu initier l'appel à la grève, la surprise est venue du fait qu'elle s'est largement propagée à la

base, par les contrôleurs eux-mêmes, syndiqués ou non. Ils s'en sont faits les militants, y compris dans le milieu CGT qui s'y opposait.

Un collectif national d'ASCT (CNA) s'est ainsi constitué fin septembre. Son groupe Facebook réunit aujourd'hui 3 000 cheminots, uniquement des contrôleurs. Une boucle Telegram, elle aussi réservée à des contrôleurs animateurs de ce mouvement, en regroupe plusieurs centaines. À cela se sont ajoutés des assemblées ou points de rencontre entre contrôleurs dans leurs locaux. Et le 2 décembre le collectif appelait à des assemblées dans tous les établissements

Si les revendications mises en avant sont actuellement exprimées sous forme catégorielle, elles posent toutes la question du pouvoir d'achat, qui est le problème de tous les cheminots et même de tous les travailleurs. Et, si seuls les contrôleurs étaient appelés à se mettre en mouvement, ils ont utilisé l'arme par excellence de tous les travailleurs : la grève. Ils ont rappelé, à l'échelle du pays, le poids qu'ont les travailleurs par leur rôle indispensable



Le trafic des TGV et des Ouigo très perturbé le jour de la grève.



Dans une manifestation contre la réforme des retraites.

dans l'économie.

La presse a parlé des contrôleurs en grève comme de « gilets jaunes ». Elle exprime par ce qualificatif la crainte qu'a le patronat d'un mouvement qui s'organise et se propage par en bas. Il y a en effet une méfiance salutaire et justifiée chez nombre de travailleurs de voir leur mouvement leur échapper, être bradé par les directions syndicales. Par calcul, certains ont choisi d'accompagner le mouvement, d'autres, comme la

CGT, s'y sont opposés, plus ou moins ouvertement.

De toute façon, quelles que soient les postures tactiques des uns et des autres, il faudra aller vers un mouvement général, intercatégoriel et contrôlé par les travailleurs, par des assemblées générales et des comités de grève élus. Seul un tel mouvement pourra imposer les revendications vitales du monde du travail et semer la panique dans le camp adverse.

Christian Bernac

Gare Saint-Lazare : grève des conducteurs de la banlieue

Lundi 5 décembre, plus de 120 conducteurs de banlieue du secteur de Paris Saint-Lazare étaient en grève pour protester contre leurs conditions de travail. Ce sont les plus jeunes conducteurs, dont les horaires sont particulièrement flexibles, qui ont été à l'origine du mouvement.

Ces conducteurs ont été rejoints par leurs collègues dont les journées sont normalement fixées par des roulements annuels, mais

qui les voient, cette année, modifiés en permanence et au dernier moment. Leurs roulements sont de plus dégradés chaque année.



La colère couve depuis des mois et s'était déjà exprimée par plusieurs jours de grève en juin dernier. Les conducteurs n'acceptent plus d'avoir leurs journées changées de la veille pour le lendemain, de recevoir pour ces changements des SMS à n'importe quelle heure de la journée, voire de la nuit, de ne pas savoir leurs conditions de reprise du travail avant de partir en repos, d'avoir toutes les peines du monde à joindre le bureau de commande, d'avoir des pauses de moins de neuf heures entre deux journées, des amplitudes horaires trop grandes pour les journées commençant à 4 heures du matin, etc.

La direction emploie le terme de journées fusibles, c'est-à-dire qui sont prévues mais peuvent être remplacées jusqu'à la veille par d'autres commençant

et finissant à d'autres horaires. Enfin, l'aspect de la rémunération a aussi été évoqué par les grévistes, car la désorganisation du travail par la direction n'est pas complètement aléatoire : elle est telle qu'elle limite les primes à verser aux conducteurs, et donc le revenu de ces derniers.

À Achères, dans les Yvelines, une quarantaine de conducteurs se sont réunis en assemblée générale et ont fait descendre la direction locale pour lui lire une liste de revendications. Elle n'avait aucune solution à apporter et son discours n'a pas apaisé les grévistes. La poursuite du mouvement la semaine suivante a été votée à l'unanimité et un groupe de grévistes syndiqués et non syndiqués s'est proposé pour organiser cette suite.

À Mantes, les grévistes se sont retrouvés à 25 en assemblée générale et ont aussi voté la poursuite du mouvement.

Une quarantaine de conducteurs d'Achères et de Mantes ont ensuite rejoint ceux de Paris pour aller voir leur direction commune. Celle-ci n'a fait qu'attiser la colère en ne proposant aucune amélioration et en jouant la provocation. Le lendemain, une réunion a eu lieu entre cette direction et les représentants syndicaux, auxquels se sont joints d'autres grévistes. La direction s'est engagée à arrêter les journées fusibles et à prolonger une prime de 100 euros par mois liée aux conditions de travail dégradées. C'est bien moins que ce que réclament les grévistes, et ceux-ci sont déterminés à se faire respecter.

Correspondant LO

SNCF – Beauvais : non aux salaires amputés !

Trente conducteurs sur trente-et-un des TER de Beauvais étaient en grève lundi 5 décembre. Étaient en cause : les salaires, les conditions de travail éprouvantes et les changements d'organisation liés au Plan de Transport allégé.

Ce plan, mis en place par la SNCF dans les Hauts-de-France, prévoit la suppression de 136 trains par jour sur la région.

Les conducteurs de Beauvais craignent qu'il ne se traduise pour eux par une perte sèche de plusieurs centaines d'euros : le nombre de « découchés » diminuant dans ce plan, les primes qui y correspondent diminueraient d'autant.

Les discussions avaient démarré quinze jours plus tôt. Petit à petit, tous

les conducteurs, y compris ceux qui disaient ne jamais faire grève, se sont ralliés à l'idée de réagir ; via les réseaux sociaux, ils ont bâti un cahier de revendications et se sont mis en grève lundi 5 décembre.

L'assemblée générale a finalisé et voté les revendications, dont 300 euros de compensation pour la perte des découchés et des journées chômées, la garantie que le salaire ne sera pas amputé en 2023, et des garanties pour que les jeunes

ne soient pas surchargés de travail comme c'est le cas actuellement.

La réponse du cadre de service n'a pas été une surprise ! Pas un euro, une vague promesse pour les jeunes, et un avis favorable à ce que les primes de découché ne soient pas amputées. La grève a continué le lendemain mardi, afin de bien montrer que les conducteurs ne se laisseront pas abuser. Il n'est pas question d'accepter que les salaires soient amputés et que les conditions de travail soient aggravées. Et les conducteurs reprendront le chemin de la grève dès qu'il le faudra.

Correspondant LO

Chauffeur licencié : pour avoir trop bien fait son travail

Dans la Haute-Vienne, un chauffeur de car scolaire de 70 ans vient d'être licencié pour faute grave, sans préavis ni indemnités. La faute invoquée est d'avoir marqué des arrêts devant les domiciles des enfants qu'il devait déposer, arrêts considérés comme « sauvages » par l'entreprise.

Cet ancien agriculteur, qui complétait sa retraite avec ce petit travail, avait à cœur de déposer les enfants devant chez eux, sans même faire de détour, pour leur éviter de se mettre en danger en longeant la route départementale. Il a fait ainsi pendant des années, à la grande satisfaction des parents.

Il se trouve que, non seulement cette entre-

prise familiale de transports a été rachetée par Europ-voyage, mais la région Nouvelle-Aquitaine a décidé de mettre en place pour les élèves un nouveau système prévoyant la géolocalisation des cars. Les conducteurs ont été dotés d'un smartphone embarqué, les élèves de cartes sans contact à badger. C'est « un flicage, la robotisation des conducteurs et des enfants »,

dénonce l'agriculteur. En effet, l'entreprise comme la région veulent ainsi rentabiliser au maximum le service au mépris de la sécurité des enfants et en faisant une pression maximale sur les conducteurs qui ont donc interdiction de marquer des arrêts trop fréquents.

Il n'est pas étonnant que la pétition lancée par les parents, furieux de perdre un chauffeur soucieux de la sécurité des enfants, ait récolté 46 300 signatures. Face à la mobilisation, l'entreprise continue d'ailleurs de déposer les enfants chez eux.

Aline Urbain

Lyon Perrache : élu écolo et briseur de grève

Jeudi 1^{er} décembre, après deux mois passés à les ignorer, la Métropole de Lyon a finalement décidé de répondre à sa façon aux agents de nettoyage de la gare routière de Perrache.

Ces agents sont en grève depuis le 10 octobre contre leur licenciement à la fin de l'année par l'entreprise sous-traitante Arc-en-ciel, qui a perdu le contrat avec la Métropole, présidée par EELV et soutenue par les partis de la Nupes. Mais la Métropole n'est pas intervenue pour garantir leur emploi : elle a fait appel à un autre prestataire pour

évacuer les déchets accumulés dans la gare, sous la protection de la police.

La semaine précédente, le maire Les Républicains du 2^e arrondissement de Lyon, Pierre Oliver, était venu avec une poignée d'élus de droite se faire photographier en train de remplir péniblement quelques sacs poubelles. Cette fois-ci, Bruno Bernard, président

écologiste de la Métropole, est à la manœuvre. Les élus de droite et de gauche sont main dans la main avec le préfet pour tenter de briser la grève.

C'est qu'il y a urgence, alors que commencent la Fête des lumières et le marché de Noël de la place Carnot, quartier bourgeois de Lyon voisin de la gare. Il ne faudrait pas que les visiteurs puissent salir leurs chaussures en venant faire leurs emplettes.

Correspondant LO



Rassemblement devant le site AXA de Val-de-Fontenay, en région parisienne.

AXA : il faut des augmentations

Mardi 6 décembre, les salariés d'AXA en France se sont rassemblés devant différents sites : ils étaient une centaine à Nanterre, une cinquantaine à Val-de-Fontenay, plusieurs dizaines à Marly-le-Roi, Isneauville, Pessac, Balma, Angers, etc.

Depuis des années, AXA augmente ses profits et arrose les actionnaires. En 2021, les bénéfices se sont élevés à près de 7 milliards et les dividendes ont augmenté de 7%. AXA est un des plus gros verseurs de dividendes du CAC 40. Pour 2022, la direction ne cesse de se féliciter des résultats. Mais, côté salariés, l'augmentation générale a été de 1,4% pour les employés et 0,6% pour les cadres. Dans le même temps, la rémunération du PDG du groupe a augmenté de 25%.

Ces annonces ont suscité de nombreuses discussions dans les services au fur et à mesure de l'envolée des prix. La direction a joué la montre pour ne pas annoncer de rattrapage sur les salaires, promettant de faire le point en septembre puis en novembre.

À l'arrivée des courses, elle a avancé les négociations annuelles obligatoires de 2023 pour annoncer une augmentation générale de 3% pour les cadres et 3,5% pour les employés, plus une prime de 1000 euros, qui ne compensera pas l'inflation. Cerise sur le gâteau, la direction a confirmé

qu'aucun rattrapage n'était envisagé pour 2022 !

La direction se vante d'avoir augmenté le forfait mensuel télétravail à 30 euros, au lieu de 20 euros, pour trois jours par semaine à travailler chez soi. C'est la moindre des choses face à l'augmentation des factures d'électricité, mais comme celles-ci vont augmenter au moins de 15%, autant dire que l'on paiera de sa poche pour travailler pour AXA. Sans peur du ridicule, la direction se félicite d'avoir augmenté la valeur du ticket restaurant de 87 centimes.

Un sentiment d'injustice a grandi parmi les salariés face à ce mépris de la direction. C'est grâce à leur travail que l'entreprise tourne et ils le savent. Malgré la signature par deux syndicats, ils ont tenu à faire savoir leur désaccord lors des rassemblements du 6 décembre qui donnaient l'occasion d'exprimer le mécontentement sur les salaires, ce qui était inédit depuis des années. La direction ne veut rien lâcher de plus et le mécontentement ne va pas s'éteindre comme par enchantement.

Correspondant LO

Hôpital en crise : une "situation complètement inédite" ?

À en croire un représentant de Santé publique France, lors du point presse du 2 décembre, c'est une « situation complètement inédite » de triple épidémie qui percute le système de santé déjà mal en point.

En ce mois de décembre, la grippe vient s'ajouter, précocement paraît-il, à une remontée du Covid et à l'épidémie annuelle de bronchiolite, plus virulente que d'habitude selon des spécialistes. Cette co-circulation virale risque de provoquer un engorgement encore plus problématique des services d'urgence, et de l'hôpital en général, déjà dans une situation critique. Cette triple épidémie survient dans des conditions météorologiques qui rendent moins efficaces les défenses naturelles, ajoute un épidémiologiste, comme pour noircir le tableau.

Les autorités de santé, le ministre François Braun reprenant les propos de la Première ministre, appellent donc les personnes les plus

fragiles à se faire injecter leur dose de rappel vaccinal, et à appliquer les gestes barrières dans les lieux très peuplés et lors des futures fêtes de fin d'année, période propice à la transmission des virus. C'est bien le minimum.

Mais ce minimum, pour répondre à l'urgence de cette « situation complètement inédite », ressemble fort à un détournement de responsabilité. Santé publique France signale un retard dans le nombre de vaccinés à l'approche de la 9^e vague de Covid, et même un pourcentage insuffisant de vaccination contre la grippe saisonnière ? Mais la moindre des politiques de prévention serait de rendre ce dernier vaccin gratuit pour tous, et même d'obliger



les entreprises et administrations à organiser des séances collectives.

Et surtout, si l'hôpital craque, est menacé une nouvelle fois de rupture, risque de ne pas pouvoir faire face, et ce dans un des pays les plus riches du monde, ce n'est une surprise pour personne et surtout pas pour les soignants et les autres travailleurs hospitaliers. L'hôpital est littéralement asséché depuis des décennies, dépouillé par les gouvernements successifs des moyens qui permettraient de garder son personnel dans des conditions correctes de travail et

de salaire. Si des milliers de lits d'hospitalisation manquent, si plus de 4300 ont encore été fermés l'année dernière, c'est essentiellement parce que manquent à l'appel les infirmiers, aides-soignants, agents de service, techniciens, médecins, etc., indispensables à leur fonctionnement.

Le dernier budget de la Sécurité sociale voté, qui prévoit une augmentation de 4,1% pour l'hôpital avec une inflation officielle de 6,2% sur l'année, organise donc un déficit supplémentaire, où les milliards d'euros s'ajouteront aux milliards

qui manquent déjà. Où prendre donc de quoi embaucher avec des salaires attractifs, comme disent les économistes, de quoi rémunérer correctement les soignants qui restent, leur permettre de prendre leurs congés, diminuer l'insupportable tension, leur assurer des emplois du temps normaux dans des équipes normales ?

Si l'hôpital vacille mais tient, c'est grâce à la conscience sociale de son gros million de travailleurs, et malgré la politique gouvernementale.

Viviane Lafont

CHU de Dijon : décès dramatique

À la suite du décès d'une patiente de 77 ans, une famille a porté plainte contre le CHU de Dijon. Publiquement, ce qui est apparu est que la malade, entrée pour une fracture du fémur, serait morte de faim, à force de reports successifs de son opération.

Cette information est choquante en soi, même si mourir de faim en quelques jours n'est guère pensable, a fortiori aussi entouré et surveillé qu'on devrait l'être dans un hôpital. Une enquête a été ouverte qui aujourd'hui encore est loin d'avoir abouti. Beaucoup de points restent à éclaircir, mais la façon même dont

cette patiente, entrée via les Urgences, a d'abord été admise en Chirurgie gynécologique, avant de pouvoir être transférée en Traumatologie, le service dédié, qui n'avait pas de place pour l'accueillir à son arrivée, est caractéristique. En Traumatologie, l'opération a été prévue puis reportée pendant quatre jours successifs,

avant que l'état de cette patiente se dégrade. C'est ainsi que, chaque jour, elle a été laissée à jeun le matin en vue d'être opérée, jusqu'au soir où, finalement, elle pouvait recevoir à manger (mais l'a-t-elle fait ?) car l'opération devait être reportée au lendemain, et ainsi de suite.

Il est évidemment scandaleux que l'on puisse encore, au 21^e siècle, rester une semaine hospitalisé sans même pouvoir être opéré, et pour finir mourir d'une simple fracture. Mais ce drame a aussi mis en lumière la situation catastrophique dans laquelle l'hôpital de Dijon vit actuellement, et qui est un scandale d'un autre type : il a été mis en coupe réglée et subit un démantèlement systématique.

Il manque tellement de personnel au bloc opératoire que, bien souvent, une seule salle peut être ouverte pour les opérations urgentes, et des interventions jugées prioritaires, vitales,

passent avant les fractures. Les chirurgiens n'arrivent plus à opérer. Certains transfèrent leurs malades dans les cliniques de l'agglomération, d'autres vont eux-mêmes les y opérer pour pouvoir disposer d'une salle et de personnel de bloc.

On assiste à une destruction presque volontaire contre le personnel, son organisation, les protocoles de soins même, qui étaient autant de barrières de sécurité protégeant les patients. Si les reports d'intervention avaient déjà lieu dans le passé, aujourd'hui ils sont devenus la norme, et de un ou deux jours, on est passé à six ou sept. Ces reports successifs désorganisent complètement l'activité, et la prise en charge des malades en est bouleversée. Cette désorganisation est en fait le résultat de choix volontaires de la part des décideurs, c'est presque une façon de faire passer leur politique de démantèlement des hôpitaux. L'hôpital, ses

gros budgets de fonctionnement, ses mille et un domaines d'activité, et même le caractère vital des besoins auxquels il répond, excitent bien des appétits. Visiblement, beaucoup voudraient transformer les services les plus rentables et faire en sorte que le flot des malades soit détourné vers l'extérieur, là où ils sauront en tirer profit. Chaque secteur découpé en confettis est une occasion pour un laboratoire de placer telle ou telle nouvelle technologie, pour un fournisseur de placer tel produit, de vendre tel service, pour une clinique privée de s'emparer de tel ou tel secteur particulièrement rentable.

Dans cette guerre pour dépecer ainsi les hôpitaux et en faire autant d'occasions de profit, démolir les équilibres antérieurs est une première étape indispensable, avant que des appétits financiers puissent se glisser dans tous les interstices.

Correspondant LO



Sanofi - Marcy-l'Étoile: "Ils ne lâchent rien ? On ne lâche rien!"

Les débrayages pour les salaires, de deux à huit heures, démarrés le 22 novembre, se poursuivent à l'usine Sanofi de Marcy-l'Étoile, avec deux assemblées par jour et des piquets à trois entrées du site.

Le groupe Sanofi s'en tient à ses miettes, 4 % d'augmentation générale, plutôt que de satisfaire les grévistes qui exigent 300 euros net d'augmentation pour tous sans conditions, 6 000 euros de prime pour tous et l'embauche des précaires. Malgré ses 4 milliards d'euros de profit en un seul trimestre, il préfère perdre des centaines de milliers d'euros par jour en jetant des lots entiers de vaccins. Il ne veut pas non plus donner un exemple à tout le pays en augmentant sérieusement les salaires.

À Marcy-l'Étoile, la direction a envoyé des chefs de bâtiment sur tous les piquets pour, dit-elle,

« assurer la sécurité des grévistes ». Au départ accueillis poliment, ces yeux de la direction vêtus en jaune fluo, vite surnommés les « stabilos », ont fini par être marginalisés : « Ils disent être là pour notre sécurité alors qu'au boulot, c'est le cadet de leurs soucis. » Des membres de la direction qui venaient assister aux assemblées de grévistes en ont été chassés : « Ici ce sont des AG des grévistes, pas une réunion du personnel ! »

Vendredi 2 décembre, deux heures d'information syndicale rémunérées ont réuni plus de 800 salariés. Rassemblant des travailleurs favorables aux débrayages, elles se sont

transformées en assemblées de la grève et les trois principales revendications ont été revotées. Plus de 200 travailleurs ont ensuite manifesté en cortège dans le bâtiment de la direction.

De plus en plus de grévistes commencent à mesurer l'importance des assemblées générales. Comme le formule l'un d'eux : « Quelques chefs viennent nous voir de manière sympathique sur les piquets pour nous dire que ce que l'on demande c'est trop. Certains syndicalistes affirment même que 5 % pourrait nous convenir. Eh bien à l'AG, on est tous là, et on dit non ! Nous qui faisons grève, ce que l'on veut ce ne sont pas des miettes et le résultat du vote est clair ! »

Lundi 5 décembre, les grévistes ont pu discuter de la nécessité d'étendre la grève pour faire reculer la direction. Certains ont proposé un communiqué de presse rédigé sur l'un des piquets. D'autres sont allés interpellier un député et une secrétaire d'État en visite à proximité pour faire entendre leurs revendications. A ce jour, on entend sur les piquets : « On ne se démobilise pas ! La lutte continue ! »

Correspondant LO



Sanofi - Amilly: débrayages pour les salaires

Depuis le 15 novembre, une bonne partie (60 %) des travailleurs de Sanofi à Amilly dans le Loiret, se mobilisent pour exiger 10 % d'augmentation de salaire et aussi l'embauche des travailleurs précaires.

Les deux secteurs, production et distribution, débrayent de une à sept heures par jour. Pas plus de 20 % de la production ne sort. La présence de toutes les catégories, ouvriers et, pour la première fois, techniciens et cadres, renforce le moral.

Le barbecue entre les deux équipes permet de se rassembler, d'être plus nombreux et de parler du coût de la vie : « Tout augmente sauf les salaires, on n'y arrive plus. » Les milliards de profits de Sanofi dégagés grâce à leur travail sont au cœur des discussions, alors que la direction ne proposait qu'entre 3,5 % et 4,5 % d'augmentation et une prime de 2 000 euros. Les

grèves et débrayages dans les autres usines Sanofi sont très suivis grâce aux réseaux sociaux et encouragent à continuer.

Suite au refus des syndicats de signer l'accord NAO (négociations annuelles obligatoires), la direction est revenue sur les dernières propositions et a dit que les négociations étaient terminées. Le chantage de la direction est ressenti comme du mépris et alimente la détermination des grévistes : « Les NAO sont peut-être finies mais la grève, non ! », « C'est aussi une question de dignité, on n'accepte pas. »

Lundi 6 décembre, la mobilisation continuait.

Correspondant LO



QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Argentine : mort d'une Mère de la place de Mai

Hebe de Bonafini, qui vient de mourir, à 93 ans, était la principale porte-parole des Mères de la place de Mai. Ces mères de militants argentins assassinés par l'armée avaient osé, en pleine dictature militaire, entre 1976 et 1983, protester et exiger de connaître le sort de leurs enfants.

C'est la disparition en 1977 de ses deux fils, Jorge et Raúl, des militants communistes, enlevés puis assassinés par les militaires, qui a transformé la vie de Hebe pour toujours. Avec d'autres femmes à la recherche du sort de leurs enfants disparus, elles se retrouvaient chaque jeudi sur la place de Mai à Buenos Aires, non loin du palais gouvernemental, pour une ronde de protestation.

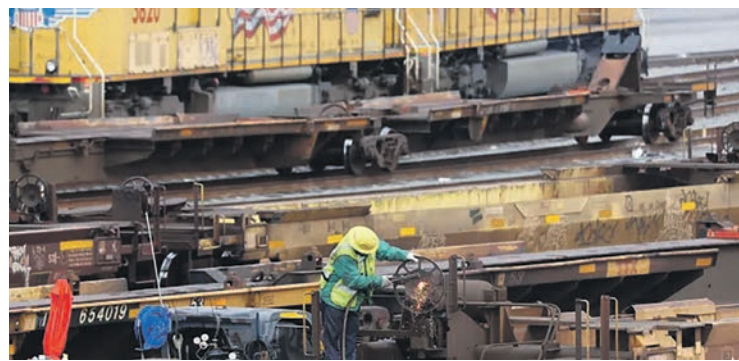
Les militaires les traitaient de folles. Il fallait oser en effet braver ainsi une

dictature qui arrêta, enlevait, torturait et assassinait. On estime le nombre des victimes à 30 000, dont 30 % étaient des ouvriers, militants de gauche et d'extrême gauche. En 1979, Hebe est devenue la présidente des Mères, quand celles-ci se constituèrent en association. Quand la dictature s'écroula en 1983, les procès des militaires débouchèrent sur deux lois... les protégeant ! Il y avait cependant une faille dans laquelle les Mères s'engouffrèrent, concernant le sort fait aux enfants des

militantes enceintes, que l'armée avait laissées accoucher sur les lieux de détention avant de les assassiner. Leurs enfants avaient été ensuite adoptés par des militaires, des policiers ou des bourgeois. Les Mères mirent sur pied un centre pour que des jeunes puissent venir consulter des dossiers et comparer les ADN. Sur quelque 500 enfants volés par l'armée, environ le quart ont été ainsi retrouvés, parfois des dizaines d'années après.

Hebe a mené aussi d'autres combats, continuant de manifester chaque jeudi pour dénoncer les attaques contre les classes populaires, notamment les privatisations et les licenciements dans les années 1990. En décembre 2001, lors du krach de l'économie argentine, les Mères furent réprimées par la police à cheval. Par la suite, Hebe a apporté son soutien aux gouvernements de Nestor puis Cristina Kirchner, à Castro à Cuba, à Chavez au Venezuela. Quoi qu'on pense de ses prises de position politiques, elle a été jusqu'à la fin de sa vie une militante, restée aussi courageuse et tenace qu'il y a quarante-cinq ans, quand elle entama son combat.

Jacques Fontenoy



Un cheminot en gare de triage de la compagnie Union Pacific.

États-Unis : les démocrates contre la grève des cheminots

Le président démocrate Biden et le Sénat des États-Unis, où pour une fois démocrates et républicains ont voté de concert, viennent d'utiliser leurs pouvoirs pour interdire une grève des cheminots, sous prétexte que le transport ferroviaire est stratégique.

La grève est la seule arme des cheminots, dont le nombre a été réduit d'un tiers en quelques années, expliquant les 7 milliards de profit des compagnies sur le dernier trimestre. Le sous-effectif se retourne contre les travailleurs à qui des horaires de plus en plus déments sont imposés et à qui, pour les forcer à venir travailler même malades, il est refusé des jours de congé maladie indemnisés.

Alors que douze syndicats réclamaient 15 jours de congé maladie, à la mi-juillet

le gouvernement a imposé deux mois de « période de refroidissement » repoussant d'autant la menace d'une grève. Le patronat du rail refusant de céder quoi que ce soit, à la mi-septembre Biden a imposé un contrat avec seulement un jour de congé maladie indemnisé, plus deux jours non payés. Ce contrat devait être ratifié par les syndicats, ce qui repoussait encore toute grève de deux mois.

Quand dans quatre des douze syndicats, un vote des cheminots a repoussé ce contrat imposé par l'État et remis la grève à l'ordre du jour, Biden a fait voter le Sénat en urgence, début décembre, pour interdire celle-ci. La colère des cheminots se heurte à un État qui fait tout pour éviter une grève au patronat.

Lucien Déroit



Le congrès de Lutte ouvrière

Le congrès annuel de Lutte ouvrière, qui s'est tenu les 3 et 4 décembre 2022 en région parisienne, a été largement consacré à la situation internationale, à l'aggravation brutale de la crise de l'économie capitaliste et aux menaces d'une guerre généralisée. Il a aussi fait le bilan de notre activité de l'année passée.

Plusieurs camarades représentant des organisations se situant sur les mêmes bases programmatiques que Lutte ouvrière, et militant en Guadeloupe et en Martinique, à La Réunion, aux États-Unis, en Côte d'Ivoire, en Haïti, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Allemagne, en Italie et en Turquie, sont également intervenues pour décrire la situation de la classe ouvrière dans les pays où ils militent et les perspectives qu'ils y défendent.

Le congrès a élu les organes de direction de Lutte

ouvrière, son comité central et son comité exécutif. Les textes d'orientation soumis à la discussion ont été également approuvés. Ces textes ainsi que des extraits des discussions seront publiés dans le prochain numéro de notre revue *Lutte de classe*.

Motion

Enfin, à propos de la guerre en Ukraine, le congrès a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« La guerre en Ukraine, opposant les puissances impérialistes de l'OTAN à la Russie, avec la peau du peuple ukrainien, mais aussi celle du peuple

russe, menace le monde entier d'une déflagration généralisée.

Quels que puissent être la concrétisation future de cette menace et le cheminement qui y mène et quels que seront les camps en présence, ce sera une guerre de la bourgeoisie impérialiste contre les peuples embrigadés comme chair à canon.

Pour éviter la guerre, les peuples ne peuvent pas compter sur la bourgeoisie impérialiste, ses hommes politiques, ses états-majors qui, au contraire, préparent méthodiquement l'embrasement général par l'accumulation d'armes et par la mise au pas des populations. Les travailleurs devront s'opposer à la guerre avec leurs moyens et leurs armes de classe, avec comme perspective la transformation de la guerre en guerre civile contre la bourgeoisie.

Les travailleurs conscients doivent refuser le mécanisme guerrier qui se met en place, comme ils doivent refuser toute forme d'union sacrée derrière leur bourgeoisie et l'État qui défend les intérêts de cette dernière. Ils doivent se méfier de toute la propagande mensongère de la classe dominante, à commencer par la défense de la patrie, alors que, derrière ces mots, il n'y a que les intérêts de la classe capitaliste et des plus riches.

Pour ce qui est de la guerre déjà présente en Europe, les travailleurs n'ont à prendre parti ni pour la Russie de Poutine, ni pour l'Ukraine de Zelensky sous la protection des puissances impérialistes. Ils doivent rejeter tous les clans politiques de la bourgeoisie impérialiste, ceux qui tiennent

ouvertement un langage guerrier, comme ceux qui prétendent œuvrer pour la paix par des négociations. L'intérêt des travailleurs est de reprendre à leur compte, aussi bien ici, en France, qu'en Russie, en Ukraine, et partout où les masses sont angoissées par les préparatifs de la guerre généralisée, le slogan du révolutionnaire allemand Karl Liebknecht : « *L'ennemi principal est dans notre propre pays.* »

Seul le renversement du pouvoir de la bourgeoisie et de la domination de l'impérialisme sur le monde peut écarter la menace de la guerre mondiale, assurer des relations fraternelles entre les peuples et créer les conditions de leur collaboration pour le bien commun de l'humanité. »

3 décembre 2022